

14 2019 10

Objet : Élection du président de séance pour l'approbation du Compte Administratif 2018.

Exposé des motifs

Les dispositions du code général des collectivités territoriales complétées par celles de l'article 8 du règlement intérieur du Conseil d'arrondissement du 14^e prévoient que la discussion et le vote du compte administratif de l'Etat spécial du 14^e arrondissement sont présidés par un-e président-e spécialement désigné-e pour ce point de l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Arrondissement.

Je propose que Mme Elisabeth Guy-Dubois soit élue à cet effet.

Je vous vous remercie d'en délibérer.